

## CAHIER D'ACTEUR



L'association Landes Environnement Attitude a pour objet de promouvoir en toute indépendance la découverte et la défense de l'environnement dans les landes girondines.

Ses objectifs : informer, être vigilant, agir.

LEA porte un intérêt tout particulier à la protection de la forêt et des zones naturelles de ce territoire.

### Contact

**Association L.E.A**

Mairie

33730 Landiras

Tél : +33 5 56 62 99 57

[lea.asso@free.fr](mailto:lea.asso@free.fr)

[lea.asso.free.fr](http://lea.asso.free.fr)

## HORIZEO, UN PROJET NON PERTINENT MODELE ÉCONOMIQUE

Le modèle économique d'Horizéo n'est pas fourni. Il est envisagé pour la brique photovoltaïque une vente de gré à gré avec des (gros) industriels soucieux de verdir leur électricité. Le modèle économique pour les autres briques reposera sur des dispositifs de soutien de l'Etat. Le projet Horizéo repose essentiellement sur un effet d'aubaine où ne se rencontrent que des intérêts privés avec des objectifs financiers. Ce n'est en aucun cas un projet de territoire qui intègre une stratégie locale en manière de gestion de l'énergie comme peuvent l'être les projets TEPOS, territoires à énergie positive. **Horizéo n'est pas un projet de production d'énergie au service des habitants du territoire.**

## HABILLAGE VERT

Le projet Horizéo se veut innovant et vertueux. Pourtant **certaines briques sont très discutables**. Pour la brique agri-énergie, même si l'installation photovoltaïque est conçue en fonction des pratiques culturales (maraîchage, verger, élevage, cultures céréalières, ...) la présence d'un sol pauvre, acide, avec peu de

capacités de rétention en eau est rédhibitoire pour un développement de telles pratiques. Idem pour le projet d'électrolyseur qui doit utiliser l'eau de nappes profondes.

### **La présentation de scénarios alternatifs s'apparente à un habillage vertueux du projet.**

Associer éolien et solaire, sans aucune étude technique sur l'éolien, n'est pas sérieux. Quant au scénario à 2 GW, dire que la puissance de la centrale photovoltaïque serait alors équivalente à celle de deux réacteurs nucléaires c'est simplement faire l'impasse sur la quantité d'électricité produite et le caractère intermittent de la production solaire.

## ENVIRONNEMENT

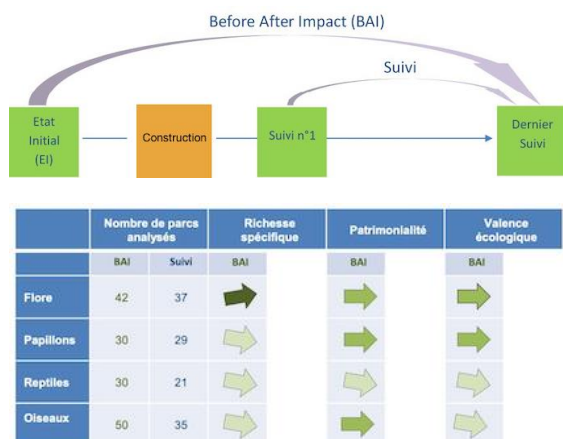
### **Le projet Horizéo est incompatible avec le PLU**

**Saucats** : l'aire d'étude du projet s'étend sur trois zones dédiées à l'exploitation forestière, à l'agriculture ainsi que sur plusieurs secteurs naturels protégés. Une procédure de modification de PLU est envisagée dans le futur. Mais **ce projet a-t-il réellement un caractère d'intérêt général** avec sa vente d'électricité photovoltaïque à des groupes privés, son projet d'agri-énergie d'habillage vert et son data center également privé ?

La stratégie de l'Etat pour le développement des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine

rappelle également les conditions de haute intégration environnementale attendues portant notamment sur l'évitement des zones humides. Le porteur de projet qualifie la biodiversité de « faible » et fait reposer sa préservation sur la protection des zones humides. **Un inventaire récent met en évidence la biodiversité sur la zone du projet** : 264 espèces végétales, arbres feuillus et 69 espèces d'oiseaux, ... avec une cinquantaine d'espèces protégées dans chaque cas.

**Une étude « Photovoltaïque et biodiversité »<sup>1</sup> est citée comme exemple pour la biodiversité sous les panneaux PV**. On remarque d'abord que sur 100 parcs photovoltaïques étudiés moins de la moitié présente des dossiers utilisables ! Ensuite que les composantes biologiques retenues sont très restreintes (flore, papillons, reptiles et oiseaux). Voici la synthèse des résultats entre l'état initial et le dernier suivi après la construction (BAI) :



Ce tableau parle de lui-même : **une perte globale de biodiversité** sauf pour la flore avec l'apparition de nouvelles espèces souvent pionnières voire invasives !

**L'impact d'Horizeo sur la forêt est très important** : c'est plus de 1000 ha de forêt qui seront détruits. Le maître d'ouvrage propose **une compensation forestière en promettant de**

**reboiser 2000 hectares. Nous ne connaissons pas de telles zones disponibles actuellement en Gironde**. Le risque est très grand que soient utilisées pour cette compensation des parcelles forestières sous le prétexte fallacieux qu'elles sont trop vieilles ou déperissantes. Or ces forêts sont vivantes pendant des centaines d'années<sup>2</sup>. La transformation en sylviculture intensive de ces parcelles forestières riches en feuillus et en espèces végétales à toutes les strates, d'une extraordinaire vie microbienne dans le sol, aurait des conséquences immédiates dramatiques en terme de perte de biodiversité. Et c'est seulement **au bout de 29 ans** qu'on pourrait prétendre gagner en Carbone avec cette compensation.

En fin d'exploitation **la réversibilité du site sera-t-elle assurée**, notamment pour les équipements techniques et le Data Center ?

**Le risque naturel concernant les incendies est très important en Gironde** : près de 1000 feux et 1000 ha incendiés par an. La DFCI Aquitaine nous dit dans son guide que « ces installations aggravent le risque feu de forêt par changement de priorité des enjeux défendus : **la défense des installations du parc photovoltaïque devenant prioritaire par rapport aux parcelles forestières** ....»

Un **Bilan Carbone** a été proposé. Il s'est surtout intéressé à la comparaison avec des scénarios construits pour « représenter au mieux le marché français ou européen actuel », donc avec des références qui gardent leurs caractéristiques d'aujourd'hui pendant 40 ans ! On devine le résultat final ....

**Le temps de retour Carbone n'est pas évalué** : en raison de l'implantation très défavorable du

<sup>1</sup> [https://www.enerplan.asso.fr/medias/publication/2020\\_REXP\\_VBiodiversite\\_Rapportfinal\\_vf.pdf](https://www.enerplan.asso.fr/medias/publication/2020_REXP_VBiodiversite_Rapportfinal_vf.pdf)

<sup>2</sup> <https://www.canopee-asso.org/foret-climat/>

projet en milieu forestier, **il sera d'environ 20 ans.**

## ABSENCE DE VISION GLOBALE

### TERRITOIRE

En Gironde, on constate une accumulation de projets photovoltaïques de toutes tailles avec une profusion d'acteurs et **sans plan cohérent**. Ils sont liés à un effet d'aubaine : un particulier, une commune attirés par une opportunité financière et un opérateur de centrales photovoltaïques désireux de développer sa société. Aucune gestion globale par rapport aux territoires concernés. On ne peut que déplorer la **précipitation pour raccorder la production électrique rapidement au réseau RTE en raison de des capacités de connexion limitées**. Car après se posera nécessairement la question de constructions de nouvelles infrastructures RTE et de systèmes de stockage par batteries bien plus couteux !

### ÉNERGIE

Malgré ses caractéristiques et ses propositions innovantes associant par exemple activité agricole et production d'énergie solaire, **ce projet s'inscrit en contradiction avec un ensemble de textes de loi qui préconisent l'évitement des terres à vocation agricole et forestière pour la production d'énergie solaire**. La stratégie de l'Etat pour le développement des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine ( SRADETT - Conseil Régional - 19 mai 2021 <sup>3</sup>) prescrit **un développement prioritaire et systématique du photovoltaïque sur des terrains déjà artificialisés**. Elle tient compte des objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, du bilan et du retour d'expérience des

actions engagées ainsi que des évolutions du cadre d'action national (loi Énergie Climat, évolution des dispositifs de soutien...).

**Le développement d'une filière française ou européenne de panneaux photovoltaïques semble illusoire dans le contexte mondialisé actuel** : «Entre 2007 et 2017, la part mondiale des modules photovoltaïques produits en Europe est passée de 30% à 3% .

**Panneaux solaires : chronique d'une capitulation européenne face à la Chine.**

Ce fut une bataille commerciale majeure entre Bruxelles et Pékin. Au cours de laquelle l'Europe a fait l'amère expérience de sa désorganisation face à la stratégie chinoise du rapport de force. Retour d'expérience, 20 ans après l'adhésion de la Chine à l'OMC » article publié dans la revue des Echos du 11/12/2021 <sup>4</sup> .

### SOCIÉTÉ HUMAINE

**Le dérèglement climatique en cours bouleverse déjà des centaines de milliers de vie** à commencer par les plus fragiles et les plus pauvres. Incendies gigantesques et incontrôlables, chute vertigineuse de la biodiversité, événements climatiques fréquents et violents, inondations, montée du niveau de la mer. Pourtant, adossée au mythe d'une croissance infinie dans un monde fini, **une société de l'hyper-consommation continue à se développer** : création de nouveaux besoins, obsolescence programmée, surexploitation des ressources naturelles, du travail humain et des énergies fossiles, développement exacerbé de la mobilité des hommes et des marchandises.

**Discours de façade et promesses non tenues se succèdent**, les rapports du GIEC se font de plus en plus alarmants et des pénuries alimentaires commencent à se développer. La pérennité des

---

<sup>3</sup> <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/la-strategie-regionale-des-energies-renouvelables-a12438.html>

<sup>4</sup> <https://www.lesechos.fr/monde/europe/panneaux-solaires-chronique-dune-capitulation-europeenne-face-a-la-chine-1371770>

conditions de vie de l'espèce humaine est sérieusement menacée.

**Une société de sobriété et de frugalité doit se mettre en place** de toute urgence pour répondre à ces menaces dramatiques. Les ressources naturelles doivent devenir des biens communs et la transition climatique doit s'accompagner d'une transition sociétale.

Deux grands précurseurs de l'écologie ont alerté dès les années 30 sur les dangers qui résultent, pour la nature et pour la liberté, de la montée en puissance du progrès technique, scientifique et industriel: **Bernard Charbonneau et Jacques Ellul** ont vécu dans le Sud-Ouest et développé une oeuvre d'une grande pertinence. Inspirons nous de ces éveilleurs de conscience.

## QUELLE PRISE EN COMPTE DU DÉBAT DANS LA DÉCISION FINALE?

**La démocratie participative s'appuie sur la participation effective des citoyens à la prise de décision** de la manière suivante :

- Convention internationale d'AARHUS
- Droit de l'Environnement Français
- CNDP (Pertinence du projet ? Modification du projet initial ? Choix du scénario ?)
- Expériences vécues : la question de la pertinence est évacuée alors que s'exprime souvent une opposition très importante ; cette opposition au projet s'exprime alors autrement (LGV, Notre-Dame-des-Landes, Sivens); cela entraîne l'apparition de conflits sociétaux avec des risques de violence.

**Qu'en sera-t-il après ce débat** foisonnant, riche en réunions, ateliers thématiques, échanges, questions/réponses, visites et avec un investissement important du Président et de tous les membres de la CPDP ?

## LA POSITION DE L.E.A

**Le changement climatique, la préservation des ressources naturelles, le maintien de la biodiversité sont des enjeux majeurs et vitaux de nos sociétés.**

Le **développement des énergies renouvelables** s'intègre dans l'indispensable transition énergétique. Il doit s'inscrire dans **un projet global de sobriété** (prioriser les besoins énergétiques essentiels dans les usages individuels et collectifs de l'énergie) et d'**efficacité énergétique**.

Ces projets doivent être menés en **concertation** avec l'ensemble des acteurs locaux qui connaissent la richesse, la fragilité et les enjeux de leur territoire. Et ils ne doivent en aucun cas aggraver l'artificialisation des espaces naturels, forestiers et agricoles.

**Le projet Horizeo ne répond pas à ces critères :** constitué d'un parc photovoltaïque géant et d'installations industrielles à risques, il artificialise 1000 ha de forêt et y ajoute une réserve foncière de 1000ha. Sa dimension impacte lourdement le territoire de Saucats.

Il présente et favorise une vision spécialisée partielle et s'appuie sur la conviction que le développement de la technologie résoudra les problèmes. Cette vision fragmentaire est à l'opposée de la vision globale indispensable à la prise en compte des enjeux sociétaux actuels.

Il **participe à l'augmentation de la consommation** : informatique et data center, choix commercial de gros clients industriels et **ne peut que favoriser le développement de nouveaux usages non pertinents.**

**L'Association L.E.A émet un avis très défavorable au projet de centrale photovoltaïque Horizeo de Saucats .**